

15/07/2020

Quoi ?

Avis relatif au Plan de relance
« Get up Wallonia »

Quand ?

Juillet 2020

Pourquoi ?

Plan de relance de la Wallonie

A épingler ?

11 mesures prioritaires

Plus d'infos ?

www.cesewallonie.be



Le CESE Wallonie, qui réunit les organisations patronales, syndicales et environnementales, propose 11 mesures prioritaires à intégrer dans le plan de relance wallon. Il rappelle qu'il souhaite être associé dans l'élaboration et le suivi de la démarche « Get up Wallonia » lancée par le Gouvernement wallon.

Pour surmonter la crise COVID-19 et ses conséquences, la Wallonie doit se doter d'un plan de relance fort, clair et cohérent. Les politiques de soutien et de reconstruction économique doivent poursuivre un triple objectif économique, social et écologique, en s'inscrivant dans les lignes directrices du Green Deal européen.

Le CESE Wallonie a identifié 11 mesures prioritaires pour la phase de relance, qui devraient être intégrées dans les axes de « Get Up Wallonia ».

1. Réindustrialiser la Wallonie

Objectif : augmenter la valeur ajoutée, les capacités de production, de création d'emplois et assurer une meilleure autonomie du tissu économique wallon.

Propositions du CESE Wallonie :

- identifier les maillons sectoriels dans des domaines stratégiques ;
- soutenir les filières en fonction de leur plus-value économique, sociale et leur intégration dans une transition environnementale ;
- amplifier le soutien à la recherche et à la valorisation des résultats ;
- faire de la politique d'aménagement du territoire un outil de dynamisme économique ;
- accélérer la transformation numérique des entreprises vers une industrie 4.0.

2. Accélérer le développement de l'économie circulaire

Objectif : développer une stratégie régionale d'économie circulaire et en faire un axe transversal du plan de relance.

Propositions du CESE Wallonie :

- réaliser une analyse de l'existant et du potentiel économique du secteur ;
- mettre en place des nouvelles formes de coopération entre le public et le privé ;
- travailler sous la forme d'aides spécifiques ou d'appels à projets subsidiés, différenciés en fonction de la nature des projets (individuels, industriels, filières,...).

3. Poursuivre la digitalisation

Objectif : assurer la digitalisation de l'ensemble du territoire wallon.

Propositions du CESE Wallonie :

- améliorer la connectivité ;
- mettre l'accent sur l'administration et l'école numériques ;
- renforcer les actions en faveur de l'e-commerce.

4. Relancer l'investissement

Objectif : relancer les investissements tant publics que privés.

Propositions du CESE Wallonie :

- établir une norme d'investissements publics (en fonction d'un pourcentage du PIB wallon, de minimum 3% pour 2021-2022) ;
- faire en sorte que les entreprises wallonnes puissent participer massivement aux marchés publics ;
- lancer ou accélérer les travaux d'infrastructures logistiques ;
- créer un cadre et un climat de confiance favorisant la reprise des investissements des entreprises privées ;
- mobiliser l'ensemble des leviers et outils financiers.

5. Programmer la rénovation des bâtiments

Objectif : améliorer la performance énergétique des bâtiments et adopter un programme ambitieux de rénovation des bâtiments (privés et publics).

Propositions du CESE Wallonie :

- être attentif à la rénovation des infrastructures destinées aux services collectifs (hôpitaux, maisons de repos, crèches, écoles, ...) et mener une vaste réflexion sur les adaptations nécessaires de ces infrastructures ;
- coordonner les alliances emploi-environnement en matière de rénovation et d'énergies renouvelables ;
- développer/renforcer les formations liées à la rénovation énergétique.

6. Favoriser la transition énergétique

Objectif : déterminer des objectifs clairs et détaillés en matière de production énergétique, permettant d'arriver à un équilibre acceptable pour les citoyens, les entreprises et les pouvoirs publics.

Propositions du CESE Wallonie :

- élargir l'assiette de financement ;
- définir un cadre réglementaire et cohérent pour le développement des énergies renouvelables ;

7. Soutenir l'emploi durable et de qualité

Objectif : favoriser les embauches et développer l'emploi durable et de qualité.

Propositions du CESE Wallonie :

- veiller à ce que les différentes aides à l'emploi participent à l'objectif ;
- mener une réflexion sur la définition d'un emploi durable et de qualité, en concertation avec les interlocuteurs sociaux ;
- chiffrer l'impact de toute réforme ou mesure en terme de perspectives de création d'emploi

8. Renforcer les services et métiers d'aide et de soins

Objectif : soutenir les services et métiers essentiels au bien-être de la population

Propositions du CESE Wallonie :

- améliorer l'attractivité, la reconnaissance, les normes et l'encadrement du personnel nécessaire au bon fonctionnement des services ;
- avoir une approche intégrée et se centrer sur le trajet de vie de la personne ;
- anticiper les besoins de main-d'œuvre ;
- adapter les formations et leur assurer une transversalité entre secteurs.

9. Elaborer un plan d'action pour l'insertion des jeunes

Objectif : viser l'insertion des jeunes, notamment le NEET'S, dans l'emploi

Propositions du CESE Wallonie :

- élaborer un plan d'action intégré d'insertion des jeunes et des publics éloignés de l'emploi, en collaboration avec les interlocuteurs sociaux et les opérateurs de formation et d'insertion ;
- identifier des niches d'emplois peu qualifiés dans les secteurs marchand, non marchand et public ;
- construire des parcours de formation spécifiques, en articulant davantage l'insertion socio-professionnelle et la formation qualifiante.

10. Mobiliser les dispositifs de formation

Objectif : renforcer le recours à la formation, par les demandeurs d'emploi, les travailleurs et les employeurs, pour assurer le développement de l'emploi.

Propositions du CESE Wallonie :

- accorder une attention particulière à l'offre de stage en entreprise et organiser les Etats généraux de l'alternance ;
- orienter davantage les apprenants vers des métiers porteurs et d'avenir ;
- adapter l'offre et les outils de formations aux nouveaux besoins de compétences (digitalisation, transition écologique, économie circulaire, ...) ;
- booster les filières technologiques et scientifiques.

11. Mettre en œuvre un plan de lutte contre la pauvreté

Objectif : réduire le taux de pauvreté.

Propositions du CESE Wallonie :

- évaluer l'impact de la crise COVID-19 en matière de pauvreté ;
- mettre en oeuvre un nouveau plan wallon de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités ;
- développer des politiques ciblées dans les domaines du logement, de l'énergie, de l'eau et de la mobilité.